



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 27 août 2024

Objet : Question parlementaire n° 1122 du 22 août 2024 de Monsieur le Député Marc Goergen concernant « Utilisation du train par les membres du Gouvernement ».

Madame la Ministre,

En date du 22 août 2024, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe de la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics et du Premier ministre.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Marc Goergen.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Premier ministre

(s.) Luc FRIEDEN